

FACULTE DES SCIENCES (FdS)

Expéditeur	O B J E T	Destinataires
Laure Michelangeli – SG de la Faculté des sciences	Compte-rendu du conseil plénier	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants - Yannick VALLEE - Pascale HUYGHE - Laure MICHELANGELI - Géraldine FABRE - Aïssa ORTEGA - Agnès VERE
Date		
12juillet 2022		

Participants

Collège A

	Composante	Présent.e.s	Procuration à
<u>Professeurs :</u>			
BEUST Hervé	OSUG	Présent	
DE BERNARDY DE SIGOYER Julia	PHITEM		Jonathan FERREIRA
FERREIRA Jonathan	PHITEM	Présent	
GONDREXON Nicolas	CHI/BIO	Présent	
LACOSTE Ana	PHITEM	Présente	
LEDRU Yves	IM ² AG	Présent	
LOUHICHI Sana	IM ² AG	Présente	
PULITA Andrea	IM ² AG	Présent	
REYNAUD Stéphane	CHI/BIO	Excusé	
VOURC'H Claire	CHI/BIO	Excusée	Nicolas GONDREXON

Collège B

<u>Maîtres de Conférences ou assimilés :</u>			
BENHAROUGA Mohamed	CHI/BIO	Présent	
QUILLIET Catherine	PhITEM		
LEBLANC Frédérique	IM ² AG	Présente	
MILLI Julien	OSUG	Présent	
PARREAU Anne	IM ² AG	Présente	
PELOSI Ludovic	CHI/BIO	Excusé	
SALETTI Dominique	PHITEM	Présent	
SEIDELIN Signe	PhITEM	Présente	
SERASSET Gilles	IM ² AG	Excusé	Anne PARREAU
SIEFFERT Nicolas	CHI/BIO	Excusé	Mohamed BENHAROUGA

Collège C

<u>BIATSS ou assimilés :</u>			
CANAVESIO Sylvie	CHI/BIO	Présente	
DUMONT Raphaël	DLST		
FORESTIER Gérard	IM ² AG		
GIELLY Ludovic	OSUG	Présent	
MARTELLE Laurence	DLST		
MONNIER Nathalie	PhITEM		
MOREIRA Dominique	IM ² AG	Présente	
ROUSSEL Sandrine	OSUG		
RUPIED Jérôme	CHI/BIO		

Collège D

<u>Etudiants titulaires :</u>			
BASSIN Zélia	PhITEM		
KEFTI Bilal	PhITEM		

Personnalités extérieures

<u>Personnalités qualifiées (extérieures) :</u>			
BRESCH Didier	Directeur Recherche Labo de Mathématiques Univ. Savoie Mont-Blanc		
JEAN-BAPTISTE Jeany	Directrice de la Casemate - GRENoble		
PICARD Sandrine	Inspectrice Pédagogique Régionale		
PITHON Francis		Présent	

Membres de droit

<u>Directeurs de Composante – membres de droit :</u>			
COTTE Nathalie	OSUG	Excusée	
DESBAT Laurent	IM ² AG	Présent	
HENRI Gilles	PhITEM	Présent	
MARKOWICZ Yves	DLST	Présent	
MILET Anne	CHI/BIO	Excusée	
VALLEE Yannick	FdS	Présent	

Invités

<u>Invité(e)s permanent(e)s :</u>			
Directrices Administratives de Composante			
FAYOLLE Chantal	DLST		
HEMART Isabelle	PhITEM		
HOLLETT Leslie	OSUG		
KLEIN Caroline	CHI/BIO		
NGUYEN Delphine	IM ² AG		
Directeurs/rices de Pôle			
ACHARD Sophie	MSTIC		
AUGEREAU Jean-Charles	PAGE		
MOSSUZ Pascal	CBS		
RETIERE Nicolas	PEM		

- **Les autres participants**

- Pascale HUYGHE – Directrice adjointe de la FdS
- Laure MICHELANGELI – Secrétaire générale de la FdS
- Agnès VERE – Assistante de direction de la FdS
- Géraldine FABRE – chargée de communication de la Faculté des sciences
- Aïssa ORTEGA – chargée d'appui aux programmes thématiques de la graduate school dans le périmètre de la Faculté des sciences

La séance est ouverte par Yannick Vallée à 9h15.

Sur les 41 membres (hors invités), 21 sont présents, 4 sont régulièrement représentés, 16 sont non représentés. Avec un total de **25 votants** (présents ou représentés), les règles de quorum décrites à l'article 7 des statuts de la FdS sont respectées.

Les différents points à l'ordre du jour sont successivement abordés. Le support de présentation est joint en annexe à ce compte rendu.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juin 2022

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Informations du Directeur

Yannick Vallée évoque rapidement les différents appels à projets en cours ou à venir : il cite les initiatives de la région ; « ingénieurs » d'abord et « soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur » ensuite. Il déplore leur caractère très restrictif, le premier étant entendu au sens de la définition CTI des ingénieurs, excluant donc les formations universitaires de niveau master ; le second ayant un périmètre défini très limitativement puisque le territoire est entendu hors métropoles universitaires...

Le Directeur de la Faculté des sciences aborde ensuite très rapidement les appels à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA) d'ores et déjà obtenus (Quantique et Intelligence artificielle) en indiquant les recrutements qui devraient intervenir à la FdS en conséquence : 1 poste de chef de projet local pour le quantique et au moins 1 poste de gestionnaire financier mutualisé sur le quantique et l'intelligence artificielle.

Enfin, les différents volets des appels à projets Idex dans le champ de la formation sont cités : « maturation », « émergence » et « structuration ». Pour ce dernier, Yannick Vallée indique qu'un projet « structurant » sera porté par la Faculté des sciences. Il conviendra d'y travailler dès l'appel publié.

3. Désignation des membres du CRDP à la suite des dernières désignations au conseil de la Faculté des sciences

La désignation récente de Catherine Quilliet (PhITEM), à la fois au conseil plénier de la FdS (en remplacement de Benjamin Cross devenu Professeur) et dans sa formation doublement paritaire (CRDP), autorise l'arrivée de deux hommes supplémentaires dans cette dernière formation (l'un

relevant du collège A et l'autre du collège B). Yannick Vallée explique pourquoi ces désignations doivent concerner un élu du conseil plénier relevant de la discipline « chimie-biologie » et un autre relevant pour sa part de « PhITEM » ou, dans une vision extensive, de l'OSUG. En effet, à ce jour « chimie-biologie » est sous représentée au CRDP (4 membres au lieu de 5 pour IM²AG et 5 pour PhITEM) et il paraît logique que PhITEM, qui dispose d'un effectif enseignant-chercheurs plus important que les autres composantes élémentaires, bénéficie d'une légère sur-représentation.

Ce raisonnement reçoit l'aval des membres du conseil.

Yannick Vallée indique qu'à ce stade la question des individualités n'est pas tranchée. Gilles Henri dit sa préférence pour un élu issu de la section CNU n°60 – mécanique qui se trouve en l'état mal représentée au sein de la FdS. Il admet toutefois, face à une remarque de Yannick Vallée rejoint sur ce point par Signe Seidelin, que la proximité du renouvellement prochain de l'intégralité du conseil de l'UFR, rend cette préoccupation moins prégnante.

Yannick Vallée dit poursuivre les échanges et espère pouvoir proposer une composition du CRDP à 16 membres lors des prochains conseils en septembre.

4. Information sur la stratégie de communication de la Faculté des sciences

Yannick Vallée passe la parole à Géraldine Fabre, chargée de communication de la Faculté des sciences. Elle détaille la diapositive dédiée du support de présentation et insiste notamment sur le nouveau logo.

La perspective d'un site internet dédié suscite beaucoup d'intérêt : Laurent Desbat souhaiterait qu'une communication soit envisagée sur ce support concernant les métiers d'avenir. Francis Pithon, pour sa part, juge important de communiquer sur l'offre de formation au niveau Master. Jonathan Ferreira exprime son inquiétude sur l'enchevêtrement des supports (central / FdS / pôles / composantes élémentaires) et insiste sur la nécessaire cohérence de la structuration d'ensemble. En réponse Géraldine Fabre indique animer le réseau des correspondants « communication » des composantes élémentaires du périmètre de la FdS en accord avec l'ensemble des acteurs concernés et indique par ailleurs être identifiée en tant que tel par la direction de la communication en central.

5. Evolution de l'offre de formation – décision la modification d'un intitulé de parcours à la demande de l'IM²AG

Il s'agit, pour l'année universitaire 2023-2024, en master 2, mention « mathématiques et applications » de changer l'intitulé actuel du parcours « Master of Science in Industrial and Applied Mathematics » en un nouvel intitulé « Master of Science in Applied Mathematics ».

Après que des précisions sont apportées par Laurent Desbat, ce changement d'intitulé est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ce sujet est l'occasion pour Signe Seidelin d'évoquer la charge de travail des chargés de scolarité et la grande difficulté pour les composantes lorsque ces personnels se trouvent en arrêt de travail. Gilles Henri abonde en ce sens ainsi que Laurent Desbat. Pour Chimie-Biologie, Sylvie Canavesio indique le départ prochain de 3 personnes au sein du service scolarité de la composante et les inquiétudes qui en découlent. Anne Parreau estime indispensable d'avoir de la marge sur ce type de poste. L'idée d'un agent de scolarité « volant » entre les composantes élémentaires de la FdS

est évoquée à plusieurs reprises. Yannick Vallée se dit septique sur l'intérêt du poste pour l'agent concerné.

6. Approbation des RDE et MCCC soumis au conseil de la FdS

Après avoir précisé la liste des documents validés par le pôle réglementation et donc en état d'être votés par le conseil de ce jour, Yannick Vallée passe la parole aux directeurs des composantes concernés. Seuls les points d'attention soulevés par le pôle réglementation font l'objet d'un éclairage.

A l'issue d'un bref débat entre les membres du conseil, le directeur de la FdS organise 4 votes distincts :

- Les RDE et MCCC des licences professionnelles de l'UFR PhITEM sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention)
- Les RDE et MCCC des licences présentées sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention)
- Les RDE et MCCC des masters de l'UFR PhITEM sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention)
- Le RDE et MCCC de l'année de propédeutique du DLST sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention)

7. Bourses IDEX et GS@uga : échanges avec David Dechenaud et Christine Chirat

Yannick Vallée rappelle brièvement les éléments de contexte en précisant que les membres du conseil ont souhaité avoir des éclairages sur l'attribution des bourses IDEX et GS@uga. Jonathan Ferreira et certains des autres membres du conseil, conformément à une demande exprimée en conseil le 2 juin dernier, ont listé leurs interrogations et commentaires qui ont été adressés, en amont de la séance de ce jour, à David Dechenaud et Christine Chirat.

David Dechenaud remercie le conseil de son invitation et excuse Jean-Gabriel Valay de son absence pour cause de déplacement. Il profite de cette occasion pour présenter Manon Fourmanoir, directrice exécutive de la GS@uga. David Dechenaud introduit également Christine Chirat, chargée de mission auprès de la vice-présidence formation à la mise en œuvre de l'Idex formation. Il indique que les sujets Idex et GS@uga sont distincts et partant que les réponses aux questions des membres du conseil se feront à deux voix, celle de Christine Chirat et la sienne.

Yannick Vallée passe ensuite la parole à Jonathan Ferreira pour dresser la synthèse des interrogations de la FdS. Celles-ci sont reproduites ci-dessous *in extenso* à la demande de Jonathan Ferreira :

Les bourses IDEX étaient attribuées aux étudiants étrangers entrant au niveau M1 ou M2 sur le seul critère d'excellence académique. Même si les critères de répartition entre les formations n'étaient pas transparents et si la procédure de sélection était complexe et surtout trop tardive (réponse fin juin) pour attirer efficacement les très bons, cela avait le mérite d'exister. Avec l'arrivée de la Graduate School, le volume de bourses a diminué et leur attribution est devenue plus opaque, notamment en raison des nouveaux critères affichés de l'IDEX qui réduisent de fait le nombre de formations susceptibles de recevoir une bourse.

(1) Les divers Programmes Thématiques (PT) ont leur propre financement de bourses entrantes qu'ils vont distribuer (via une commission interne) à leurs étudiants. Mais les règles imposées par la GS sont que seuls les étudiants arrivant en M1 peuvent prétendre à une bourse du PT. En conséquence de quoi, les étudiants arrivant au niveau M2 n'émargent qu'aux bourses IDEX. A cela se rajoute la nouvelle règle de l'IDEX de privilégier les étudiants émargeant aux PTs, si bien que l'argent va maintenant mécaniquement presque exclusivement vers les étudiants étiquetés « PT », alors qu'ils ont pourtant leur propre financement (très conséquent). Il faut noter à ce propos que le nombre d'étudiants inscrits en PT sera certainement insuffisant pour remplir ces bourses. Même si cela permettrait un rééquilibrage de fait vers les autres formations, cela reste insatisfaisant sur le principe. Si l'objectif de l'IDEX est de n'aider que les formations incluses dans les PTs, cette manière de faire est parfaite. Mais il faudrait alors admettre que l'excellence ne se retrouve pas dans d'autres filières : on ne saurait accepter une telle conception. Par contre, si l'objectif de l'IDEX est de permettre à des étudiants étrangers de haut niveau de venir à l'UGA, alors aucun critère concernant les PT ne devrait être utilisé dans l'attribution des bourses IDEX. Libre alors à la GS d'assouplir sa règle (auto-promulguée) afin de permettre un financement aux étudiants arrivant au niveau M2 dans ses PTs (ils constituent parfois plus de 50% des effectifs dans certaines formations).

(2) Un 2eme point d'amélioration souhaitable concerne la manière dont la répartition des bourses IDEX s'effectue entre formations. Actuellement, chaque composante se voit dotée par l'IDEX de la même somme, indépendamment du nombre d'étudiants inscrits en master, du nombre de filières. Cela n'apparaît pas équitable, des formations petites et hors GS se retrouvant sans la possibilité d'avoir accès à une bourse (tout en accueillant des étudiants brillants). A nouveau, dans un contexte où l'excellence seule serait recherchée (et dans ce cas indépendamment du sujet), ne faudrait-il pas plutôt faire une distribution au prorata du nombre de formations (en excluant celles qui émargent déjà à un PT et qui ont donc leur propre source de financement), voire au prorata du nombre total d'étudiants (si l'on souhaite faire simple)?

(3) Pour finir, nous constatons une multiplication alarmante des « guichets » offrant des bourses de master (IDEX, GS, EUR, Labex, IRGA, Eiffel etc.), alarmante car contre-productive. Chacun de ces guichets possède sa propre page web, sa méthode de candidature, ses critères internes (quoiqu'insistant tous sur l'excellence) et surtout son calendrier. Du point de vue des étudiants, c'est tout simplement le chaos opaque et dissuasif pour les meilleurs d'entre eux. Du point de vue des formations, c'est également un chaos, mais un chaos que l'on nous demande d'orchestrer, puisqu'en définitive ce sont les responsables de formation qui doivent transmettre leurs avis sur les candidatures. Tout ceci a un coût humain non négligeable pour une efficacité douteuse.

Il serait souhaitable qu'il y ait une coopération en amont entre ces divers guichets, avec une mise en application du principe de subsidiarité: - distribution des bourses par composantes sur des critères équitables, offrant ainsi une visibilité que l'on pourrait espérer pluri-annuelle - création d'un portail unique d'information et de dépôt des candidatures (après admission en master). Un tel portail pourrait exister soit par composante soit porté par la Faculté des Sciences. - sélection des candidats faite au sein des composantes (avec une vérification ultérieure et bilan faits en fin d'exercice sur les critères propres à chaque « guichet ») Une coopération de ce type permettrait de résoudre la plupart des dysfonctionnements constatés jusqu'ici (y compris le problème d'attribution trop tardive des bourses) et d'assurer ainsi la distribution des bourses aux étudiants objectivement brillants.

=====

David Dechenaud apporte les éléments de réponse suivants :

Sur le point n°1

Selon David Dechenaud, les éléments contenus sous ce point relèvent plus du commentaire que de l'interrogation. Il rappelle que le souhait exprimé d'une possibilité de versement des bourses GS au niveau M2 exclusivement ne correspond pas aux termes du contrat avec l'ANR. Il n'exclut pas une éventuelle renégociation mais indique toutefois qu'une soixantaine de bourses (pour 13 programmes thématiques effectifs) ont d'ores et déjà été attribuées à l'occasion de cette première année d'exécution. Cette statistique atteste de la réalité du besoin s'agissant du versement des bourses GS sur deux ans, dès le niveau M1. Il souligne que la renégociation sera d'autant plus délicate que les bourses seront effectivement distribuées ; ce qui prouve la faisabilité de réaliser le projet tel que prévu.

A cette occasion, Manon Fourmanoir rappelle que les bourses ne doivent être distribuées qu'aux meilleurs étudiants. David Dechenaud se dit pour sa part surpris par le volume d'exécution sur cette première année et évoque alors le risque d'avoir peut-être distribué des bourses à des étudiants ne répondant parfaitement aux critères d'excellence. Il ajoute que la renégociation pourrait aussi concerner le nombre de programmes thématiques qu'il faut peut-être augmenter.

Sur le point n°2

David Dechenaud s'attarde ensuite sur la question de la connexion entre les bourses IDEX et GS@uga. Il rappelle qu'elle n'est pas la conséquence d'une volonté politique mais l'application stricte du règlement financier du programme d'investissement d'avenir de l'ANR : quand le PIA apporte 1 euro, l'établissement doit en apporter un autre sur la même thématique. C'est une manière d'orienter la politique des établissements.

Christine Chirat complète le propos en rappelant les règles de distribution des bourses IDEX mises en place en 2016. Cette année, l'enveloppe s'établit à 600 000 euros. Elle précise que ces bourses sont prioritairement orientées sur les programmes thématiques de la GS@uga mais pas exclusivement. A ce propos, Jonathan Ferreira souligne que la communication adressée aux étudiants était, selon son souvenir, strictement restrictive aux programmes thématiques. Le débat se poursuit avec une interrogation d'Andréa Pulita sur le périmètre disciplinaire des bourses IDEX. En réponse, Christine Chirat indique qu'il n'existe aucune exclusion de principe, toutes les

disciplines sont éligibles à une bourse Idex. Elle précise, avec David Dechenaud, que le « souvenir » évoqué est inexact.

La règle dite du « 1 pour 1 » alimente l'essentiel du débat. La difficulté vient du fait que cette règle ne s'applique pas « au global » mais ligne à ligne. La possibilité d'une renégociation sur ce point est évoquée afin de considérer par exemple que 2 bourses M2 Idex équivalent à une bourse sur 2 ans (M1 + M2) de la GS@UGA.

Sur le point n°3 :

Il indique d'emblée que la perspective de guichet unique est de fait impossible car les budgets répondent à des règles et des objectifs distincts et ne sont pas tous portés par la même personne morale. En revanche, simplification et lisibilité sont des objectifs d'amélioration.

Il souhaite ensuite distinguer la problématique évoquée de la multiplication des guichets de celle des calendriers. Sur ce point il reconnaît bien volontiers que des progrès sont à faire. La perspective d'une harmonisation des calendriers est en tout cas un objectif.

Le débat se poursuit avec une interrogation de Gilles Henri au sujet de la gouvernance de la GS@UGA. David Dechenaud précise que toutes les décisions relèvent du comité de pilotage et qu'aucune décision stratégique n'est prise par une seule personne. Le rôle de la vice-présidence et du chargé de mission est de mettre en œuvre le projet tel que contractualisé à ce stade. David Dechenaud se dit prêt à entendre toutes les critiques mais pas celle de l'opacité.

8. Présentation du LabNbook

Yannick Vallée donne la parole à M. Cédric d'Ham qui détaille les diapositives dédiées au LabNbook du support de présentation joint en annexe au présent compte-rendu.

A l'issue de la présentation, plusieurs membres du conseil, notamment Mohamed Benharouga et Julien Milli témoignent de leur utilisation de l'outil et de leur satisfaction.

Cédric d'Ham conclut son propos sur le besoin de financement de la maintenance de l'outil et de l'aide que pourrait apporter la Faculté des sciences. En réponse à une interrogation de Signe Seidelin, il est précisé que cette maintenance représente annuellement un demi équivalent temps plein d'un poste d'ingénieur.

Gilles Henri et Laurent Desbat pense que le LabNbook pourrait se rattacher aux Appels à Manifestation d'Intérêts « compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA). Pour Yannick Vallée, l'AAP Idex « structurant » peut aussi être regardé comme une possible source de financement.

La séance est levée à 11h00.

ANNEXES

1/ Support de présentation de la séance du 7 juillet 2022